

Affiché

du

Au

Le Maire

Commune de ROUMOULES
Compte-rendu sommaire
de la Séance du Conseil Municipal
du 3 JUIN 2021

Convocation et affichage 27 MAI 2021

Présents : M. AMBROSI Robert, M. COCUAUD Alain, M. LO SCHIAVO Jean-Philippe, Mme CHAILLAN Delphine, M. CIGLIANO Fabien, M. MEGIS Gilles, Mme PEY Catherine, M ROY Alain Patrick

Absents excusés : M. BLANC Jean, Mme DEAUZE Marie-Christine, M. MANUEL Laurent, M. MOHEN Sébastien, Mme PIERRE-JEAN Ingrid, M. NESTERCZUK Dany.

M. NESTERCZUK Dany a donné pouvoir à M. AMBROSI Robert.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Mme PEY Catherine

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée l'ordre du jour et propose de rajouter motion en faveur de l'autonomie de la commune DGF Dérogatoire et motion pour demander un moratoire sur les décisions et projets de la Poste, les conseillers acceptent l'ordre du jour.

- ❖ **Adoption du compte rendu** de la séance du 21 avril 2021, à l'unanimité.
- ❖ **DPU non exercé** : Vente Chighini /Bizot et Van de Kamer/Couvreur
- ❖ **N° 2021 - 024 – Avis sur avant-projet charte du PNRV** : lecture du courrier de M. le Président, information des réunions et discussions. Accord pour prendre la délibération approuvant cet avant- projet de charte révisée. Le conseil est contre l'implantation d'éoliennes. A l'unanimité, faire la délibération.
- ❖ **N° 2021 - 025 – Vérification extincteurs, alarmes et trappes désenfumage bâtiment communaux** : Suivant les détails estimatifs présentés par les entreprises Eurofeu et Securex, l'entreprise Securex est retenue. À l'unanimité. Faire délibération.
- ❖ **Machine à glaçon salle polyvalente** : Accord pour le devis de la société Artisans du Froid à sainte tulle pour un montant de 1 334.00 euros HT. A l'unanimité.
- ❖ **N° 2021 - 026 – Indemnisation des travaux électoraux** : Prendre la délibération nécessaire autorisant l'indemnité forfaitaire complémentaire pour élection (IFCE) avec un coefficient de 5. Annule et remplace celle n°2014-011 du 17 mars 2014. A l'unanimité Accord pour verser à Sylvie Riggi et à Rosine di Serio les indemnités élections.
- ❖ **Tour de garde Élections du 20 et 27 juin 2021** : de 8 h à 13h, de 13h à 18h.
- ❖ **N° 2021 - 027 – Motion en faveur de l'autonomie de la commune** : Non à la DGF Dérogatoire. Accord à l'unanimité pour cette motion. Faire délibération.
- ❖ **N° 2021 - 028 – Motion pour demander un moratoire sur les décisions et projets de la Poste** : Accord à l'unanimité pour cette motion surtout pour les réductions d'horaires ou les menaces de fermetures des bureaux et points de contact de la Poste dans notre département. Faire délibération

Gilles MÉGIS
Maire de Roumoules

